

Distribution des bénéfices

Par pierrev, le 28/02/2008 à 16:57

Bonjour,

Je suis associé égalitaire dans une SARL et l'autre associé avec qui je suis en très maauvais termes est le seul gérant. Je voudrais que l'on procède à une distribution des bénéfices et lui non. Quelle solution ais-je pour le pousser à distribuer ?

Merci